



**Appel à projets relatif à l'aide au développement de la coproduction  
d'œuvres cinématographiques Tuniso-Italiennes est ouvert  
jusqu'au  
15 Janvier 2024**

La convention, signée le 11 mai 2018 à Cannes entre le Centre National du Cinéma et de l'Image (CNCI, Tunisie) et la Direction Générale du Cinéma et de l'audiovisuel au Ministero della Cultura (DGC-MIC, Italie), a instauré un fonds bilatéral d'aide au développement, destiné à encourager les coproductions artistiques tuniso-italiennes d'œuvres cinématographiques de long métrage.

Le fonds est destiné à accorder des subventions de co-développement non remboursables à des projets d'œuvres cinématographiques entrant dans le cadre de *l'accord de coproduction cinématographique tuniso-italien* conclu le 29 octobre 1988 entre l'Italie et la Tunisie.

L'aide est réservée aux projets d'œuvres cinématographiques, quel qu'en soit le genre (fiction, animation, documentaire), destinées à une première diffusion dans les salles de cinéma et dont la durée est supérieure à 52 minutes.

Les aides sont versées sous forme de subventions. L'enveloppe annuelle du fonds s'élève à 280000 euros (180000 euros de la partie italienne et 300000 dinars de la partie tunisienne).

Les aides seront attribuées après avis d'une commission composée de professionnels tunisiens et italiens, en fonction notamment de la qualité technique et artistique du projet ainsi que de son potentiel de diffusion internationale.

La subvention octroyée par le fonds à un projet ne peut en aucun cas excéder 70% des dépenses de développement du projet. Elle est plafonnée à 30000 euros pour la partie italienne et 50000 dinars pour la partie tunisienne.

La subvention est accordée pour la prise en charge de dépenses de développement, soit :

- À la rémunération des auteurs pour les travaux d'écriture nécessaires à la mise au point du scénario définitif et à l'acquisition par le producteur des droits d'adaptation et d'exploitation cinématographique du projet.

- À certaines dépenses annexes liées à l'écriture et au développement du projet, notamment celles correspondant aux travaux de recherche, de repérages, de documentation, de traduction, aux frais de personnel et charges sociales correspondantes, éventuellement aux juridiques.
- Pour les films d'animation, pourront en outre être pris en compte :
  - Les frais de développement graphique.
  - Les frais de production d'un pilote.

**Attention** : Lors de chaque commission, **un seul projet peut être déposé par société de production**, que cette dernière soit majoritaire ou minoritaire dans la coproduction.

Le dossier de demande doit être déposé par les producteurs de chaque pays auprès de leur autorité compétente (DGC-MIC en Italie, CNCI en Tunisie).

Toutes les informations relatives aux conditions d'éligibilité et à la constitution du dossier de demande figurent dans le règlement de l'aide à télécharger : <https://cnci.tn/uploads/Reglement-Fonds-bilateral-tuniso-italien-2023.pdf>

**Les dossiers soumis au CNCI doivent être envoyés à l'adresse mail suivante** : [fd-tuniso-italien@cnci.tn](mailto:fd-tuniso-italien@cnci.tn)

- La version française du dossier (fichier zippé téléchargeable via ce lien : ) doit être envoyée à l'adresse mail dédiée [fd-tuniso-italien@cnci.tn](mailto:fd-tuniso-italien@cnci.tn)
- La version italienne est adressée au DGC-MIC: [dg-ca.bandic-cosviluppo@pec.cultura.gov.it](mailto:dg-ca.bandic-cosviluppo@pec.cultura.gov.it), en copie à [laura.salerno@cultura.gov.it](mailto:laura.salerno@cultura.gov.it)

**Contacts et renseignements :**

<b>Centre National du Cinéma et de l'Image</b>	<b>Ministero della Cultura</b>
<p><b>Amira Bliidi</b>            Département Cinéma,            Cité de la culture, Pôle cinéma, 4ème étage,            Avenue Mohamed 5, Tunis 1001, Tunisie            Tel. : +216 70 028 343  <a href="mailto:fd-tuniso-italien@cnci.tn">fd-tuniso-italien@cnci.tn</a>  <a href="mailto:amirablidi.cnci@gmail.com">amirablidi.cnci@gmail.com</a></p>	<p><b>Laura Salerno</b>            Direzione Generale Cinemae            Audiovisivo Piazza Santa Croce in            Gerusalemme, 9A00185 Roma            Tel. : +39 06 67233265  <a href="mailto:laura.salerno@cultura.gov.it">laura.salerno@cultura.gov.it</a></p>